

Règlement Hébergement

Règles de vie

L'utilisation des locaux se fait dans le respect de l'hygiène et de l'environnement.

- Les déchets sont déposés dans les poubelles intérieures et extérieures prévues à cet effet.
- Les activités de détente doivent être respectueuses des aménagements et plantations.
- Il est interdit de fumer dans les bâtiments et dans l'enceinte du lycée.

=> Une tolérance est accordée dans 3 zones identifiées (présence d'adulte obligatoire) :

- * sous le bâtiment restauration
- * aux deux entrées côté administration et gymnase.



Hygiène et sécurité

Tenue des chambres



Afin de faciliter le recyclage, il est demandé d'utiliser les poubelles prévues à cet effet :

- _ une poubelle par étage pour les déchets recyclables
- _ une poubelle par chambre dédiée au non recyclable.

Risque d'incendie

L'établissement est placé sous des dispositifs de sécurité incendie et anti-intrusion.

En cas de détection incendie, l'évacuation doit se faire dès le signal sonore par les escaliers selon les issues indiquées.

Le point de regroupement est le foyer à côté de la restauration.



Risque de noyade



Les étangs du site sont destinés à la production aquacole. Naturellement envasés, ils présentent un danger réel d'enlèvement et de noyade. Leur accès est strictement interdit.

Vol et dégradation de biens personnels

La responsabilité des biens entreposés dans les locaux appartient à leur propriétaire.

Toute dégradation doit être signalée aux organisateurs.



Restauration

En fin de repas, les convives sont tenus de :

- débarrasser leurs assiettes des déchets dans les poubelles
- déposer leur plateau sur le tapis roulant
- débarrasser les tables des cruches et les poser sur un plateau sur le tapis roulant

La participation de tous au nettoyage des tables sera appréciée.

MERCI !